



Philippe Brewaeys

Rwanda 1994

Noirs et Blancs menteurs

Préface de Louis Michel

Racine
rtbf.be

Philippe Brewaeys

Philippe Brewaeys est journaliste d'investigation depuis près d'un quart de siècle. Il a suivi de nombreux grands dossiers judiciaires en Belgique. Durant cette dernière décennie, il a sillonné à de multiples reprises l'Afrique des Grands Lacs. Depuis cinq ans, il étudie en profondeur le dossier de l'attentat contre l'avion du président Juvénal Habyarimana, élément déclencheur du dernier génocide du XX^e siècle au Rwanda.

Rwanda 1994

Noirs et Blancs menteurs

Kigali, 6 avril 1994, 20h23. Deux missiles prennent leur envol, l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana explose, ses occupants sont tués sur le coup. Dans les minutes qui suivent, les militaires rwandais et les milices, chauffés à blanc depuis des années par une propagande meurtrière, enclenchent le génocide des Tutsi et des opposants hutu rwandais.

Le responsable de cet attentat ? Le Front patriotique rwandais, selon le juge Jean-Louis Bruguière. Des milliers de documents judiciaires, des dizaines d'interviews et des centaines de coupures de presse permettent de montrer qu'il n'en est rien.

Cette thèse négationniste, transformant les victimes en bourreaux, résulte d'une convergence d'intérêts. Un juge très «politique», une France officielle frileuse dans la recherche de la vérité, des barbouzes, des opposants au régime et des génocidaires soucieux de diluer leur responsabilité, tous avaient intérêt à pointer le président Paul Kagame du doigt.

Photo de couverture
Mémorial aux victimes du génocide
dans la région de Kibungo (Est), 2005
© Philippe Brewaeys

la une

ISBN 978-2-87386-834-5



9 782873 868345

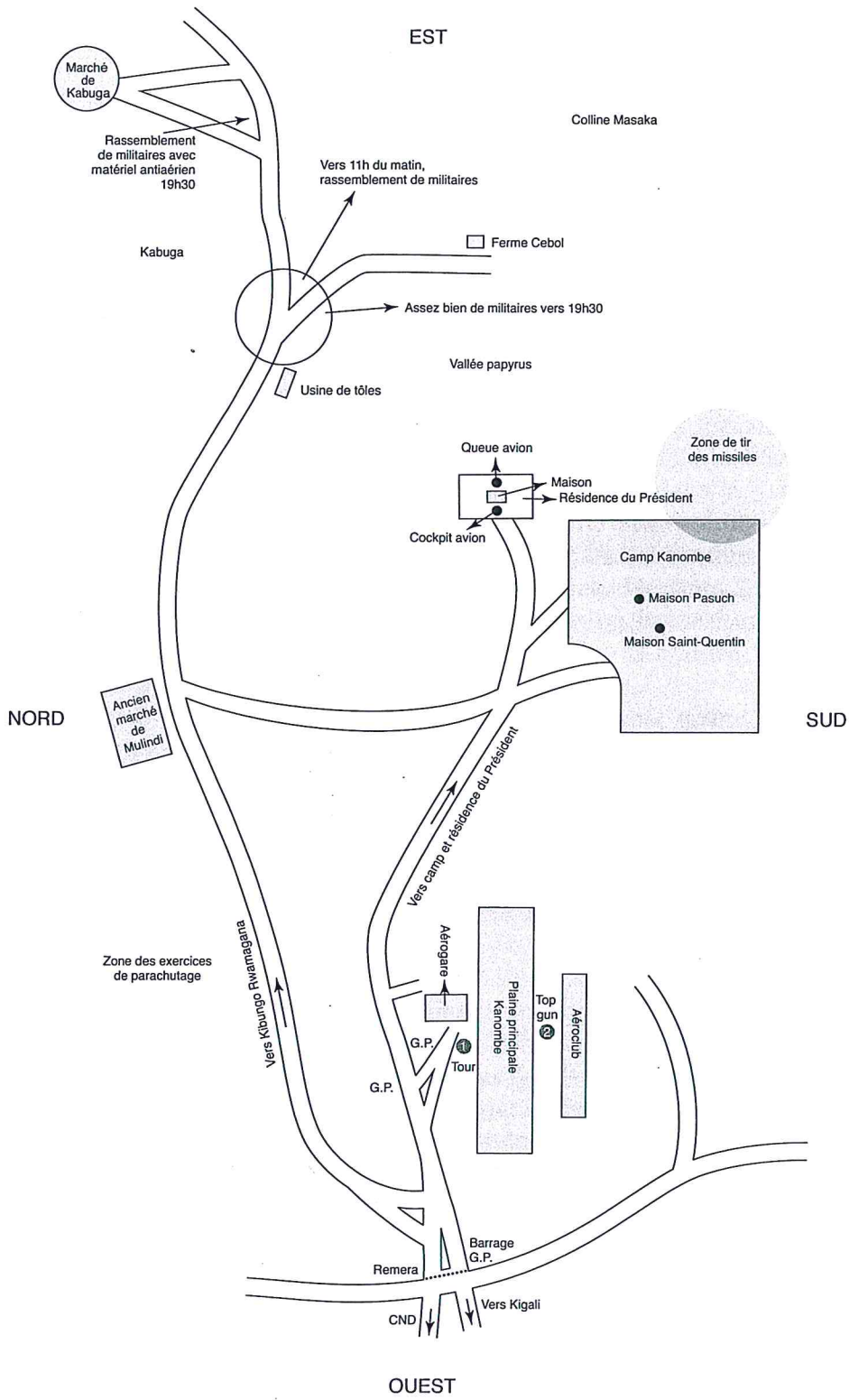
www.racine.be



Racine
rtbf.be

SOCIÉTÉ

Schéma des lieux évoqués au chapitre IV



Chapitre IV

AUTRE ENQUÊTE, AUTRE HISTOIRE

Cette nuit est claire sur Kigali. Voilà deux heures que le soleil a disparu derrière les collines. Le lieutenant-colonel Massimo Pasuch est un médecin belge, coopérant militaire. Il travaille à l'hôpital militaire de Kanombe et dispose d'un logement de fonction dans la partie située le plus à l'est du camp militaire. Après une courte réunion de travail avec deux collègues, le médecin major Daniel Daubresse et l'anesthésiste commandant Denise Van Deenen, Massimo Pasuch et son épouse les gardent à dîner. Depuis leur living, la vue donne en direction de l'est du camp Kanombe et de la colline de Masaka. Leurs fenêtres à claires-voies permettent de tout entendre.

Daniel Daubresse témoigne: «Nous étions à table quand nous avons entendu (...) un bruit évoquant le départ d'un missile léger. J'ai vu, regardant en direction de l'est, monter de la droite vers la gauche un projectile propulsé par une flamme rouge-orange (...) sortant de la maison, nous avons entendu le moteur d'un avion à réaction qui s'est arrêté après une explosion de faible intensité. Une à deux secondes après l'arrêt du moteur, le ciel s'est violemment éclairé au nord-est de notre position et j'ai compris que l'avion avait été abattu¹.» Et de préciser que «la chute de l'avion a été immédiatement suivie d'un intense tir de mitrailleuse lourde en direction de l'est», donc vers Masaka. De plus, il a «pu entendre sur le réseau du Bataillon que la réaction des militaires rwandais était très rapide et que les itinéraires en direction de la ville étaient bloqués par la troupe». Comment dès lors le commando du FPR aurait-il pu rejoindre sa base au CND ?

Massimo Pasuch confirme les dires de Daniel Daubresse: «Je me trouvais dans mon living. J'ai alors entendu dans un premier temps

¹ Audition du major Daniel Daubresse par l'auditorat militaire belge, Bruxelles, 13 avril 1994.

un bruit de “souffle” et aperçu un éclairage filant “orangé”. Je me demandais qui pouvait bien fêter un événement. Le “souffle” a été suivi de deux détonations. À ce moment-là, je n’ai plus entendu de bruit d’avion (réacteur). Ma première réaction a été de penser qu’“ils” avaient descendu le C-130 (B) qui devait arriver ce soir-là. Je suis sorti de chez moi et là j’ai vu une boule de feu qui s’écrasait sur la parcelle du président à 350-400 mètres de chez moi¹.»

Comme Daubresse, il s’étonne de la rapidité des réactions des FAR: «Par radio (...) j’ai immédiatement prévenu la Coopération technique militaire (...) [L’adjudant] Lechat, lui, était déjà coïncé à l’aéroport. Ceci pour dire la rapidité inhabituelle de réaction des FAR. En moins d’un quart d’heure et pendant que nous avertissions la Minuar (...), les tirs ont directement commencé, provenant à mon avis du bout de piste (...) Selon les renseignements que j’ai eus au camp de Kanombe et autour du camp par les boys et les religieuses, les Tutsi ont été liquidés dès la première nuit, les opposants et les suspects au régime malmenés, pillés et certains tués à partir de la deuxième nuit et un massacre quasi systématique de tous les témoins oculaires potentiels dès la troisième nuit. Il faut savoir ici qu’une tentative a été faite pour faire croire à un tir à partir du CND (FPR). Comme cela n’était pas crédible, les témoins oculaires devaient semble-t-il disparaître².»

Quant aux commanditaires de l’attentat, «les bruits courent que l’attentat aurait été commandité par la faction dure du pouvoir (CDR, belle-famille du président, col. Bagosora, Sagatwa, clique des “durs” de laquelle faisaient aussi partie Baransalitse et Serubuga». Pasuch signale de plus que «le lendemain de l’assassinat, un Belge de Gisenyi, en vacances à Butare (...) nous téléphona pour nous signaler que déjà les expatriés français de Butare avaient appris par l’ambassade de France que l’histoire était mise sur le dos des Belges³».

Ce même soir du 6 avril, le caporal belge Mathieu Gerlache est à «Top Gun», nom de code d’une des positions occupées à Kigali par les Casques bleus belges au pied de l’ancienne tour de contrôle de l’aéroport, le long de la piste. Il prend l’air, sur la passerelle de la tour, et s’appuie sur la rambarde. Il regarde vers l’est car il sait qu’un C-130

1 Audition du lieutenant-colonel Massimo Pasuch par l’auditorat militaire belge, Bruxelles, 9 mai 1994.

2 *Ibid.*

3 Audition du lieutenant-colonel Massimo Pasuch par l’auditorat militaire belge, Bruxelles, 13 avril 1994.

belge doit bientôt arriver avec hommes et matériel. Un avion approche, en effet : « Soudain j'ai vu un point lumineux partir du sol, soit de la droite de l'avion lorsque je le regardais. J'ai suivi ce point lumineux. Un impact a dû avoir lieu entre ce point lumineux et l'avion car au moment où le point lumineux arrivait sur l'avion, les feux de signalisation de ce dernier se sont éteints. Une dizaine de secondes (...) après le départ de ce premier point lumineux, un deuxième point lumineux est parti depuis le sol, selon moi toujours du même endroit. Ce point lumineux a à nouveau pris la direction de cet avion. Il a finalement rencontré l'avion : une boule de feu a alors illuminé le ciel (...) ces dits missiles ont été tirés de la droite de la piste, soit dans la direction générale nord-sud¹. »

Réinterrogé quelques jours plus tard, il est plus précis : « Au moment où l'avion approchait de l'aéroport, nous ne savions pas de quel avion il s'agissait. J'ai aperçu un point lumineux partir du sol. La direction du départ de ce point était le camp de Kanombe (...) La thèse de tir de missile s'est confortée lorsque j'ai aperçu un deuxième point lumineux, le même, venant du même endroit, prendre la direction de l'avion (...) Au moment où l'avion a explosé, directement après, une fusillade générale a éclaté². »

Pour Mathieu Gerlache, le point de départ est donc le camp Kanombe. Retournons-y. À quelque 200 mètres de la maison des Pasuch, plus près de l'entrée du camp, résidait le major français Grégoire de Saint-Quentin, conseiller militaire français. « J'ai nettement entendu deux départs de coups que je peux assimiler à un départ de lance-roquettes. Ces deux coups de départ sont très rapprochés l'un de l'autre mais pas simultanés. Ensuite, très rapidement, j'ai entendu une explosion plus importante. Je me suis rendu immédiatement à une fenêtre et j'ai vu une boule de feu dans le ciel en direction de l'est³ » dit-il aux enquêteurs français. Son témoignage est moins précis que celui des deux médecins belges. Il est vrai que ces derniers ont témoigné quelques jours après le drame et Saint-Quentin six ans plus tard.

Mais, en 2011, Grégoire de Saint-Quentin devient de manière totalement inattendue un des meilleurs témoins de la défense des responsables du FPR mis en cause. Il confirme avoir entendu « les deux

1 Audition du caporal Mathieu Gerlache par l'auditorat militaire belge, Bruxelles, 13 avril 1994.

2 *Ibid.*

3 Audition du lieutenant-colonel Grégoire de Saint-Quentin, Paris, 8 juin 2000.

départs de coups assez rapprochés», sans qu'il puisse dire s'il s'agit «d'une arme antiaérienne ou une arme de tir à terre». Après ces départs de coups, il a entendu une explosion plus importante et s'est rendu à la fenêtre. Concernant les deux premières détonations, à la question posée par les magistrats instructeurs, il répond: «Je me réfère à mon "catalogue", dans la mesure où j'ai entendu pas mal de départs de coups dans ma vie. Je dirais entre 500 et 1000 mètres. C'était suffisamment proche pour que je croie qu'on attaquait le camp¹.» Vérification faite sur place, à l'intérieur du camp militaire de Kanombe, avec une chaîne d'arpenteur, la plus courte distance entre la maison de Grégoire de Saint-Quentin et la clôture est du camp de Kanombe est de 540 mètres environ. Le tir de missiles ne peut donc qu'être parti soit du camp même, soit de ses abords immédiats sur la colline de Kanombe et certainement pas celle de Masaka et encore moins du lieu-dit La Ferme Cebol.

Les experts mandatés

Hasard du calendrier. En matière d'aviation et d'explosions, le 11 septembre est devenu une date tristement symbolique. Ce 11 septembre 2010, les juges Poux et Trévidic débarquent à Kigali avec leur équipe d'experts toulousains pour se livrer à une étude balistique, jamais réalisée par le juge Bruguière au cours des huit années qu'a duré son instruction. Seize ans après les faits, les experts vont effectuer un travail titanesque, sur base de cinq témoignages directs contenus dans le dossier d'instruction belge, des déclarations de Grégoire de Saint-Quentin et de onze témoins rwandais. Ils examinent aussi les restes de l'avion situés dans une prairie juxtant la villa présidentielle aujourd'hui transformée en musée. Leur épais rapport de 338 pages sera rendu public en janvier 2012.

Pour la défense des responsables rwandais, ce rapport constitue du pain béni. Il conclut en effet que «le faisceau de points de cohérence qui se dégage des études que nous avons conduites nous permet de privilégier comme zone de tir la plus probable le site de Kanombe. Dans cette zone s'inscrivent [deux positions], le cimetière actuel et le bas du cimetière, sur un espace compris entre les façades arrière des trois maisons des ressortissants belges dont celle des époux Pasuch, et le sommet de la colline surplombant la vallée (...)

1 Audition du lieutenant-colonel Grégoire de Saint-Quentin, Paris, 7 décembre 2011.